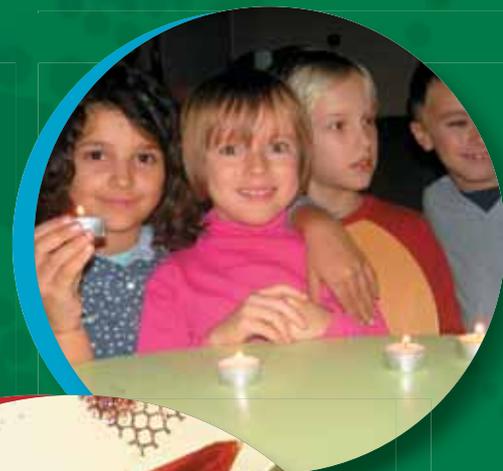


# Le P'tit Lusignien

JANVIER ● 2016 ● n°53

JOYEUX NOEL  
ET MEILLEURS VOËUX  
2016

QUE CES FETES DE FIN D'ANNEE  
VOUS REUNISSENT PETITS ET GRANDS  
ET SOIENT SOURCE DE SERENITE ET JOIE



## Meilleurs vœux à toutes et tous



Madame, Monsieur,

Comme toujours, je suis heureux de signer l'édito d'un nouveau numéro «Le P'tit Lusignien». C'est l'occasion pour moi de vous tenir informés des actions de l'équipe municipale, de valoriser l'important travail des bénévoles de nos associations et de mettre en évidence tous les acteurs qui concourent à l'amélioration de notre qualité de vie.

Qu'il me soit permis de féliciter le comité de rédaction qui joue pleinement son rôle de journal d'informations pour vous présenter un journal communal agréable à parcourir.

Les nombreux événements passés et à venir, la vie scolaire, la vie municipale, le tourisme, la vie économique, la vie associative, l'état civil et les nouvelles multiples sont autant de thèmes significatifs de la vie communale qui alimentent les rubriques d'un «P'tit Lusignien» que je sais attendu par beaucoup d'entre vous.

J'aurai, à l'occasion des vœux, le plaisir de vous accueillir et de vous en dire plus sur la réforme territoriale qui va bousculer les périmètres et redistribuer les compétences. La région dans sa nouvelle dimension va prendre de l'envergure par son étendue mais aussi par le nombre croissant de ces compétences. La loi dite «NOTRE» (nouvelle organisation territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015 impose aux communautés de communes de recouvrir un bassin de population de 15 000 habitants. La communauté de communes «Seine Barse» avec ses 13 communes, devra fusionner avec une autre communauté de communes ou avec la communauté d'agglomération Troyenne si elle ne veut pas rester sur la touche.

Pour ma part, dans ce contexte de réforme territoriale, je veux saluer l'implication de tous les élus de la communauté de communes «Seine Barse» avec à leur tête le Président Bernard ROBLET. Tous ont à cœur d'analyser en profondeur les propositions présentées dans le schéma départemental de coopération intercommunale 2016. Tous ensemble, nous aurons à faire le meilleur choix en connaissance et en conscience pour assurer la continuité de notre développement.

Demain, avec le périmètre de la nouvelle région (Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine) et la fusion des communautés de communes, de nouvelles synergies vont se présenter, c'est à nous de les saisir, de les provoquer. Il conviendra d'être réactif, visionnaire, entreprenant, présent sur tous les fronts pour mettre en évidence nos atouts, ceux du Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient et des 5 autres parcs naturels régionaux. Nous nous y emploierons pour que dans ce bouleversement territorial, l'impérieuse nécessité de continuer à développer notre territoire soit de mise pour notre secteur.

Je veux pour conclure cet edito, avoir une pensée pour celles et ceux d'entre nous qui sont souffrants et leur souhaiter un prompt rétablissement. Je veux aussi souhaiter à celles et ceux en recherche d'emploi la meilleure réussite possible dans leur démarche.

Je veux au nom de toute l'équipe municipale et de tous nos collaborateurs agents communaux vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année !

Qu'elle soit source de réussite dans vos entreprises et de bonheurs partagés avec vos proches.

Bonne année et bonne lecture à toutes et à tous.

**Christian BRANLE**

Maire de Lusigny-sur-Barse,  
Vice Président du Conseil Départemental  
Président du PNRFO



## VŒUX DU MAIRE

Tous les Lusigniens sont invités aux vœux du Maire et des Membres du Conseil Municipal

**SAMEDI 16 JANVIER 2016**  
à 18 h 30 à la Grange  
spectacle suivi du pot de l'amitié.

## LE DON DU SANG



*Un geste qui sauve*

Venez nombreux  
le 19 fév. 2016  
en matinée à la Grange

Directeur de la publication : M. Christian BRANLE  
Rédaction : commission communication et tourisme

Maquette et impression : imprimerie La Renaissance Labélisée Imprim'Vert.

Dépôt légal : 26-320/o  
4<sup>e</sup> trimestre 2016  
Tirage : 870 exemplaires



## CALENDRIER DES EVENEMENTS

### JANVIER 2016

**Samedi 16** - 18h30 - La Grange **Vœux du Maire et de l'Equipe Municipale**

### FEVRIER

**Dimanche 7** - 12h 00 - La Grange **Repas des Aînés**

**Vendredi 19** - de 8h30 à 12h30 - La Grange **Don du Sang**

**Samedi 27** **Concours de tarot**

### MARS

**Vendredi 18** - La Grange **Carnaval Ecole Maternelle**

Week-end de Pâques - sur le lac d'Orient - CNHS **Club Nautique Haute Seine - premières régates sur le lac d'Orient - Coupe des «vrais bateaux», les dériveurs 505**

**Samedi 26 - dimanche 27 - lundi 28**

### AVRIL

**Dimanche 3** - La Grange **Vide Dressing A.A.L.L.**

**Samedi 23 - dimanche 24**  
sur le lac d'Orient - CNHS **Club Nautique Haute Seine : Championnat ligues jeunes en dériveur - Championnat Grand Est en Laser**

### MAI

**Dimanche 22** - 16h - La Grange **Concert Ecole de Musique**

**Samedi 28** - de 8h30 à 12h30 - La Grange **Don du Sang**

### JUIN

**Samedi 4 et Dimanche 5** - Plage de Lusigny **Triathlon des lacs**

**Samedi 11** - La Grange **Kermesse Ecole Maternelle**

**Samedi 18** - sur le lac d'Orient - CNHS **Club Nautique Haute Seine - Challenge jeunes inter séries INC Catamaran**

**Dimanche 19** - Stade **Vide Grenier FNACA**

**Vendredi 24** - La Grange **Kermesse Ecole Primaire**

**Dimanche 26** - COSEC **Fête du Budo-Club -A.A.L.L.**

### JUILLET

**Samedi 2** - 20h30 - Théâtre de champagne-Troyes **Gala de danse -Asso. La Sittelle de Lusigny**

**Mercredi 13** à 22h30 - Départ de la Mairie **FETE NATIONALE**  
**Défilé aux lampions suivi du Feu d'Artifice puis Bal des Pompiers à la Grange**

**Jeudi 14** - AM - La Grange et Place de l'Europe **Animations diverses - Apéritif concert**

### AOUT 2016

**Samedi 13** - de 8h30 à 12h30 - La Grange **Don du Sang**

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet [www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr) pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieu).

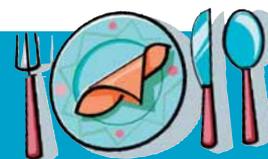
## ● REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés aura lieu

**DIMANCHE 7 FÉVRIER 2016 à 12 h à la GRANGE**

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les Aînés de plus de 70 ans, afin de passer un agréable moment en leur compagnie. Les invitations étant faites à partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1946 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas, ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

**Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2016.**



# ● RENTREE SCOLAIRE 2015-2016 A LUSIGNY

Les élèves de maternelle, primaire, collège ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre 2015 sous un temps pluvieux.

Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient» - 95 élèves répartis sur 4 sections



Ecole Primaire «Le Grand Pré Vert» - 166 élèves répartis sur 7 classes



Collège «Charles Delaunay» - 504 collégiens



## ● DU CÔTÉ DU COLLÈGE

**Journée Nationale du Sport  
Scolaire au COSEC du mercredi  
16 septembre 2015**

135 élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège Charles Delaunay ont participé à cette organisation nationale sportive dans le cadre de l'UNSS dans les locaux rénovés du COSEC (COmplexe Sportif Evolutif Couvert). Cette structure gérée par la Communauté de Communes Seine-Barse permet aux élèves accompagnés de leurs enseignants de faire du sport dans de bonnes conditions. Nombreux élèves se sont inscrits à la suite de cette journée à des activités sportives.



## ● Les enfants ne s'ennuient pas aux **Nouvelles Activités Péri-scolaires** !



Echanges avec les papy et mamy de la maison de retraite de Lusigny - ici : création d'une fresque "mandala"



Action "nettoyons la nature" pour protéger notre planète.



Les cowboys étaient également dans Lusigny aux vacances d'automne.



Une journée pour découvrir les chevaux : entretenir, monter, voltiger...

## ● «De l'un à l'autre» Quand des collégiens rencontrent un public handicapé...

L'idée est née de l'esprit d'aventure et de partage de Laura MASSET, aide médico-psychologique à **La Résidence des Lacs d'Orient** qui accueille depuis avril 2014 soixante quatorze personnes souffrant de troubles psychiques. Sa mise en place n'aurait pas pu être possible sans l'aide de Martine DEGHILAGE, professeur de français au Collège Charles Delaunay ainsi que l'appui de Fabrice SAÏB, cadre socio-éducatif à la résidence.

**L'objectif s'est voulu double : offrir une ouverture à des adultes vivant dans un univers relativement clos et apprendre à des adolescents à accueillir et vivre la différence.** Les dix résidents qui participent à cette action ont été choisis sur le critère de l'isolement familial ; les vingt-six élèves de 4<sup>ème</sup>, quant à eux, ont adhéré à la proposition d'emblée.

A la première rencontre, tous : personnels, résidents, collégiens, parents accompagnateurs et professeur, étaient aussi intimidés qu'impatients. A travers des jeux de présentation et d'expression, on a appris à se connaître, on a beaucoup questionné, beaucoup écouté, on a ri aussi. « C'était trop bien ! », a dit Cassandra sur le chemin du retour.

A l'image de correspondants étrangers, chacun viendra visiter le lieu de l'autre. Des activités se profilent déjà : des échanges par mails et courrier traditionnel, une heure de création artistique au collège, une autre d'expression corporelle, une autre encore d'initiation à l'outil informatique par les élèves eux-mêmes. On entrevoit à l'horizon un petit concours de pétanque, les résidents semblant apprécier ce sport ; et pourquoi pas un spectacle théâtral en commun.

Ce projet a pour vocation de s'inscrire dans le temps. Les élèves sauront transmettre le témoin à leurs camarades plus jeunes.

**Que vive la différence !**



### SEANCE du 29 MAI 2015

**Fait savoir** que dans le cadre des délégations reçues, Monsieur le Maire a procédé à :

- t l'acquisition d'un photocopieur pour l'école du Grand Pré Vert, auprès de la société ACCES pour un montant de 2 800 € HT,
- t l'achat de matériel informatique pour l'école des Lutins d'Orient d'une valeur de 1 088.32 € HT auprès de l'enseigne DARTY,
- t des travaux d'électricité réalisés par l'entreprise ELECTRICITE PROSPER à l'école du Grand Pré Vert pour un montant HT de 2 675.37 €
- t la signature du devis présenté par EGEE Champagne Ardenne d'un montant de 1 450 €, net de taxe afin de réaliser un diagnostic accessibilité concernant les ERP, IOP et la voirie.

Considérant l'opportunité d'acquérir l'immeuble situé au 14 rue Maréchal Foch, et après avoir saisi les services des Domaines, **DECIDE** d'acquérir la propriété au prix de 165 000 € hors frais

**DIT** qu'il convient dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine communal, d'envisager un programme de travaux et grosses réparations sur l'Eglise Saint-Martin, édifice culturel non classé, **DONNE MANDAT** au Maire pour rechercher un maître d'œuvre et lancer une consultation afin d'établir un diagnostic de l'édifice et d'obtenir un programme de travaux pluriannuel (état des lieux, priorités, chiffrage, ...)

**DECIDE** l'exonération de la taxe d'aménagement sur le territoire communal à 75% de la surface pour les locaux suivants :

- t les locaux à usage industriel et artisanal mentionnés au 3° de l'article L. 311-12
- t les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés

t les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles (applicable aux surfaces de stationnement intérieur, annexes aux constructions à usage d'habitation, de bureaux, industriel, artisanal.

(le stationnement intérieur des maisons individuelles reste taxable).

t les abris de jardins, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

**ACCEPTE** de verser à l'AALL une subvention exceptionnelle de 120 € dans le cadre de sa participation lors de la journée de nettoyage des berges de la BARSE par les jeunes filles du « Pavillon » (aide sociale à l'enfance).

**DECIDE** de reporter sa décision concernant le transfert de la compétence infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables au SDEA afin d'obtenir plus amples renseignements sur cette compétence.

**ACCEPTE** de mettre à disposition du gérant de la SARL ERB, dans le cadre de l'ouverture prochaine de son établissement « Le Petit Champenois », la licence de débit de boissons de IV<sup>ème</sup> catégorie détenue par la commune, **FIXE** le montant de la redevance trimestrielle à 240 €

**DONNE** un avis favorable pour souscrire un contrat de maintenance du site internet de la commune, pour une durée de 3 ans, avec la Société EUTECH selon les coûts suivants : 1<sup>ère</sup> année : 300.00 HT, 2<sup>ème</sup> année : 250 HT, 3<sup>ème</sup> année : 200 € HT.

**PROCEDE** au tirage au sort, au vu de la liste électorale, de 3 personnes susceptibles de figurer sur la liste des jurés d'assises, pour 2016.

Seront proposés :

M. LEGER Jean (n°770), Mme DEFRANCE Noëlle, Solange, Raymonde épouse SCHOEFFRE (n° 327), Mme PIERRON Agnès, Jeanne, Marie épouse FALLET (n°1035)

### SEANCE du 26 JUIN 2015

**DECIDE** de vendre l'immeuble dénommé « Maison HOANG » comprenant 2 logements en location, 1 garage séparé, sis aux 20 et 22 rue Georges Clémenceau au prix de 63 000 € hors frais de notaire à supporter par l'acquéreur

**DECIDE** d'entériner la servitude de passage accordée à GRDF pour l'implantation d'une canalisation souterraine de gaz sur les parcelles cadastrées AK 219 et 220. Cette servitude fera l'objet d'une convention à intervenir.

Le bilan des Nouvelles Activités Périscolaires étant positif pour l'année 2014/2015, **DECIDE** de maintenir l'organisation des temps scolaires et périscolaires telle que définie par délibération n°2014/025, à savoir :

#### Temps scolaires :

- t les lundi, mardi et jeudi :  
9h00 – 12h00 et 14h00-16h30
- t le mercredi : 9h00-12h00
- t le vendredi : 9h00-12h00  
et 14h00 – 15h30

**Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :** le vendredi de 15h30 à 17h.

Les ateliers, déclinés autour de la découverte et l'initiation sportive, l'art visuel, l'art et la culture, l'éveil à l'environnement, sont maintenus. Le paiement sera effectué par période (5 périodes pour cette année scolaire) ou à l'année. La coordination sera prise en charge par la Ligue de l'Enseignement.

**ACCEPTE** que l'organisation, consignée dans le Projet Educa-

tif Territorial, soit reconduite pour les 2 années à venir et que les dépenses pour l'organisation 2015/2016 soient contenues au niveau des dépenses de 2014/2015.

**AUTORISE** en application des articles 3-3.5 et 34 de la loi du 26/01/1984 portant dispositions relatives à la Fonction publique territoriale, le recours à un agent contractuel, pour pourvoir le poste d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet, pour 11/35<sup>ème</sup> annualisés pour une durée d'1 an, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015. **PRECISE** qu'il pourra faire l'objet de renouvellement par reconduction expresse sans excéder une durée totale de 6 années.

**ACCEPTE** de renégocier l'échéancier et le montant des loyers actuellement appelés à l'EURL BATEL PLAISANCE dans le cadre d'un crédit-bail conclu le 15 juillet 2009 et de suspendre la mise en recouvrement des loyers actuels en l'attente de la conclusion d'un éventuel avenant au crédit-bail.

**ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Cinéma Passion pour soutenir le tournage du film l' « Histoire de Jean », réalisé par Daniel BLAUDEZ, réalisé sur les communes de Lusigny sur Barse, La Villeneuve aux Chênes, Dosches et sur le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, mettant ainsi en valeur notre territoire et son patrimoine.

**ACCEPTE** d'annuler le titre de recette n°243/66 émis le 01/12/2014 d'un montant de 75 € émis à l'encontre de la commune de MONTREUIL-SUR-BARSE dans le cadre de la participation aux frais de scolarité pour un enfant accueilli par dérogation scolaire.

**APPROUVE** l'acquisition d'une borne dite « Voie de la 2<sup>ème</sup>

DB » dont le prix est fixé à 1 670 € TTC hors frais de transport et de pose servant à matérialiser le parcours emprunté en 1944 par la 2<sup>ème</sup> DB du Général Philippe LECLERC de HAUTE-CLOQUE lors des combats pour la libération de la France de Utah Beach à Strasbourg. **DIT** qu'elle sera installée Place de l'Europe et **AUTORISE** le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès des instances compétentes.

Après avoir pris connaissance du complément d'information demandé lors du conseil du 29 mai dernier, concernant le transfert de compétence « infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » au SDEA, en **DECIDE** le transfert au SDEA dans les conditions de l'article 3 des statuts du Syndicat. **PREND** acte du fait que ce transfert de compétence porte sur une durée de huit ans.

### SEANCE du 18 SEPTEMBRE 2015

**Fait savoir** que dans le cadre des délégations reçues, Monsieur le Maire a procédé à :

- t l'acquisition de 8 ordinateurs afin d'équiper les salles de classes de l'école primaire. Après mise en concurrence, **FAIT SAVOIR** que 6 offres ont été reçues. La société ACCES – SAINT JULIEN LES VILLAS a été retenue pour un montant de 5 272 € HT. Un contrat de maintenance a également été conclu auprès de cette même société pour un montant annuel de 1 306.60 €.
- t l'achat de mobilier scolaire pour faire face aux effectifs prévus à la rentrée scolaire 2015-2016 en primaire, pour un montant de 2 971.07 € HT auprès de la société UGAP.
- t l'ouverture des plis concernant la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation de l'Eglise. 6 offres ont été reçues, **DIT** que le cabinet JUVENELLE a été retenu, le devis présenté annonçant un diagnostic pour 9 240 € HT et un taux des honoraires à 8.25%.

**PREND ACTE** que la législation actuellement en vigueur fait nécessité de prendre en compte l'accessibilité aux personnes handicapées des Etablissement Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP).

**PREND CONNAISSANCE** des conclusions du diagnostic accessibilité réalisé sur l'ensemble des ERP et des IOP dont la commune est propriétaire. Reconnus conformes :

- t salle polyvalente « La Grange »
- t maison médicale et sociale « Louis Genevois »
- t La Poste
- t salle des fêtes « Bernard Hussenet »
- t église Saint-Martin »
- t salle associative de la Maison Emile Simonnet
- t Mairie
- t cimetière
- t stade

Il est précisé que les locaux actuellement occupés par la bibliothèque et l'accueil périscolaire devraient faire l'objet, à moyen terme, d'un programme de travaux et/ou d'une réaffectation non définie à ce jour et, par conséquent, n'ont pas été intégrés dans ce diagnostic.

Seuls les établissements scolaires (école maternelle, école primaire) nécessiteraient un programme de travaux (adaptation des accès de secours, création de sanitaires handicapés, ...).

Aussi, compte-tenu du temps matériel pour élaborer les dossiers techniques et administratifs, ainsi que des contraintes budgétaires de la commune, il est proposé de présenter un agenda d'accessibilité programmée (A d'AP) qui reprendrait l'échéancier ci-dessous :

- t année 2016 : étude de faisabilité et chiffrage
- t années 2017-2018 : réalisation des travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** de programmer les travaux d'accessibilité dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée tel que défini ci-dessus.

Considérant l'intérêt (accueils de projets, échanges fonciers, ...) pour la commune de disposer de réserve foncière, **DECIDE** l'acquisition d'une parcelle en nature de pré, cadastrée ZM 30 et 31, lieu-dit « La Madeleine », d'une contenance totale de 2ha 50a 97ca sur la base de 15 000 €/ha soit un prix global de 37 645.50 €, hors frais à charge de l'acquéreur.

**DECIDE** l'extension du réseau public de distribution d'électricité, de l'installation communale d'éclairage public, du réseau de communications électroniques et du réseau en eau potable et défense incendie pour la parcelle située RD 57.

**DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux concernant l'extension du réseau public de distribution d'électricité, de l'installation communale d'éclairage public et du réseau de communications électroniques, pour un montant de 7 613.60 €. La commune, adhérant à ce syndicat, ne versera qu'une contribution totale évaluée à 5 168.16 €

Concernant l'extension du réseau en eau potable et défense incendie, **ACCEPTE** le devis établi par le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube, qui s'élève à 18 800.00 € HT, soit 22 560.00 € TTC.

**APPROUVE** l'adhésion du SDDEA au nouveau syndicat mixte ouvert créé avec le Département de l'Aube, syndicat compétent pour le cycle complet de l'eau (eau, assainissement et GEMAPI) afin de conduire une action plus cohérente ; **APPROUVE** également les projets de statuts du nouveau syndicat mixte ouvert.

**PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel établi par le SPANC concernant le prix et la qualité du service assainissement non collectif – exercice 2014

**DECIDE** de donner un accord de principe sur un engagement financier sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires et de la rédaction d'un règlement d'intervention afin de soutenir Le Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient qui s'est engagé dans une candidature LEADER servant à financer des actions privées et publiques favorisant l'innovation et la mise en réseau des acteurs sur le territoire afin de développer le tourisme durable, les services à la population et la transition énergétique.

**DECIDE** de candidater pour les opérations collectives en milieu rural (OC) et pour les opérations individuelles en milieu rural (OIMR) définies dans le programme ORAC mené par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient afin que la commune et ses artisans et commerçants puissent bénéficier de ce dispositif (ciblage prioritaire sur les « centre-bourgs » des communes de moins de 3 000 habitants ; modernisation, création et attractivité des derniers commerces et des commerces multiservices en zone rurale ; modernisation et diversification des stations-services qui assurent le maillage du territoire et dont la gestion est assurée par un exploitant indépendant ou par une commune ; accessibilité des commerces à tous les publics).

**ACCEPTE** d'offrir aux agents de la commune un chèque CADO pour les fêtes de fin d'années.

## STATIONNEMENT à Lusigny-sur-Barse

Le respect des règles de stationnement sont des actes de civisme sur lesquels il faut rester vigilant.



Le stationnement sur trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée.

Évitons de gêner la libre circulation des piétons, des enfants, des parents circulant avec poussette, des personnes à mobilité réduite, des groupes de personnes en promenade, les exposant ainsi aux dangers.

Les jours du marché, particulièrement les samedis matins, beaucoup de personnes se garent sur les trottoirs alors qu'il existe pourtant des places libres sur les parkings (face à l'école maternelle ou devant l'église). Merci à chaque citoyen de respecter les règles de stationnement afin d'éviter des accidents.

## DEMANDE DE SUBVENTION 2016 – ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2016 doivent être déposés en Mairie au plus tard le 12 février 2016.

Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet [www.lusigny-surbarse.fr](http://www.lusigny-surbarse.fr) (infos utiles-téléchargement)

## Une nouvelle station d'épuration à Lusigny

Une population en constante évolution à Lusigny et à nouveau de nouvelles normes Européennes ont amené la commune à revoir entièrement son installation pour une mise en conformité du traitement des eaux usées, afin d'améliorer la qualité des rejets et préserver l'environnement.

Un important chantier de restructuration a été réalisé sur l'ancienne station en installant de nouveaux bassins avec un équipement à la pointe des dernières technologies dans ce domaine. Les travaux, confiés au SDDEA (Syndicat Départemental des eaux de l'Aube) ont duré plusieurs mois et se sont achevés en été 2015.

La capacité de traitement de cette nouvelle installation permet à la commune de faire face à l'équivalent de 3 000 habitants (l'ancien équivalent était de 2000 habitants).



Le coût de cette opération s'élève à 1 637 000 € HT et la Commune a bénéficié d'aides financières sous forme de subventions ou d'avance remboursable, avec le concours de l'Agence de l'Eau, l'Etat, le Conseil Départemental, les Fonds Parlementaire, pour un montant de 1 031 000 €.

### Roseaux sur un lit de sable



## IMPORTANT : Attention à certains déchets !

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, votre attention est attirée sur certains déchets, en nombre non négligeable, qui peuvent altérer le bon fonctionnement de cette nouvelle station, notamment **les lingettes et protections hygiéniques féminines. Éviter de les jeter directement dans les toilettes**, même si le fabricant indique que cela peut être fait. Les fibres de ces matières ne peuvent se dissoudre lors de la filtration et génèrent un encombrement des paniers de filtrage.



## ● Les glob'trotteurs sont bien accueillis à Lusigny-sur-Barse...

Encore cette année, de nombreux visiteurs, vacanciers, camping-caristes, cyclotouristes, allemands, belges, hollandais, anglais et des autres régions de France sont venus découvrir notre territoire et sont passés à Lusigny-sur-Barse. Notre village bien situé, au coeur du Parc Naturel de la Forêt d'Orient, près de la route du Champagne et longé par des pistes cyclables allant vers les lacs et Troyes, attire des touristes de tout horizon qui participent aussi à notre économie locale. Ils y trouvent un village arboré, paisible, avec des commerçants, des hébergements, des restaurants, des produits locaux et apprécient la vie locale et la rencontre avec ses habitants.



## ● Des nouvelles des Bos'Trotters partis faire le tour du monde..



Liou, Jade et Alix et leurs parents Mélanie et Arnaud saluent les Lusigniens.

En juillet 2014, les Bos'Trotters de Lusigny-sur-Barse sont partis pour 3 ans découvrir le monde à bord de leur camping-car. Ils vont bien et de jour en jour découvrent la diversité des cultures, des modes de vie, des paysages variés. A l'heure où vous lirez leur message, ils seront en Afrique du Sud

“ Nous sommes les Bos'Trotters, c'est notre surnom comme il est d'usage dans le petit monde des voyageurs autour du monde. Avant nous étions Lusigniens, éventuellement français, peut-être européens. Aujourd'hui, nous sommes citoyens du monde. Depuis notre départ en juillet 2014, nous avons traversé l'Europe, le Moyen-Orient puis l'Afrique du nord au sud. Nos préjugés ont volé en éclat. Ce que nous avons découvert ce sont des gens adorables, une hospitalité qui bouscule nos habitudes, une ouverture à l'étranger à faire honte à nos prétendus soucis. Les iraniens nous ont submergés d'affection, les soudanais nous ont fait prendre conscience des valeurs de partage et l'Afrique du Sud, où nous sommes actuellement, est une belle surprise. Les paysages et les animaux sont bien sûr extraordinaires. Mais vivre à 5 dans un camping-car de 10 m<sup>2</sup> n'est pas tous les jours évident. Entre l'école à faire à Liou (CM1), Jade (CE2) et Alix (moyenne section) et les contraintes logistiques comme trouver de l'eau ou les passages de frontières, les journées sont bien remplies. Alors est-ce que l'on veut continuer ? Oui, encore plus aujourd'hui qu'hier. Où ? Au départ nous pensions prendre 1 an pour l'Afrique, 1 an pour l'Asie et 1 an pour les Amériques. Mais nous avons ralenti le rythme. Comment refuser des invitations ? Alors nous n'irons pas cette fois en Asie, nous partirons bientôt vers l'Amérique du Sud. Nous savourons chaque instant de ce voyage et ne regrettons pas les choix qu'il a fallu faire pour le permettre. Le voyage nous change et nous espérons qu'une fois de retour en France, nous serons capables d'être aussi ouverts et accueillants que l'ont été tous nos hôtes. Merci à eux, merci à nos parents qui nous ont donné cette éducation, merci à la famille et aux amis pour leur soutien et aux copains, copines et enseignants qui gardent le contact. Car le voyage rime aussi avec séparation. Heureusement nous pouvons « skyper » avec eux et nous partageons cette expérience de vie à travers notre blog et sur facebook. A bientôt à travers nos articles !

Arnaud, Mélanie, Liou, Jade et Alix.

<http://bostrotters.overblog.com>

Facebook : Lafamille Bostrotters



# ● Association Animations Loisirs de Lusigny-sur-Barse (A.A.L.L.)

**Jacques MANNEQUIN - Président de l'association**

**Gymnastique adultes et enfants, yoga, stretching, zumba, baby judo et judo, arts plastiques, tarot, batterie, organisation d'évènements.**

Le P'tit Lusignien a rencontré Jacques MANNEQUIN, Président de l'association Animations Loisirs de Lusigny-sur-Barse. Engagé depuis de nombreuses années dans la vie de la commune, il est un acteur du lien social et du bien vivre à Lusigny.

**Interview**  
du P'tit Lusignien



**Le P'tit Lusignien : Jacques, Parlez-nous de votre association...**

**Jacques :** Animations Loisirs est une association loi 1901, anciennement Comité des fêtes, elle œuvre sur la commune depuis 1978 pour divertir les habitants et animer le territoire. Je suis arrivé avec ma famille à Lusigny en 1988 et, dès 1989, j'étais un membre actif du Comité des fêtes auprès de Jean-Pierre Choisel, Gilles Berthaut et Jacques Delanoue.

**Le P'tit Lusignien : Dans sa version Comité des fêtes, quelles étaient ses principales animations ?**

**Jacques :** Il y avait deux animations phares : le carnaval et le repas de la choucroute. J'en garde de très bons souvenirs. Le carnaval était un événement majeur, il demandait une grande préparation. Au départ, il avait lieu tous les ans et par la suite tous les deux ans. Tous les mardis soir, les bénévoles se réunissaient dans les préfabriqués de l'ancien collège où toutes les générations se retrouvaient. Tout le monde s'affairait autour de la fabrication des chars (8 à 10 chars) et les petites mains confectionnaient jusqu'à 15 000 fleurs en papier.

Il y avait aussi la confection des costumes par Anne-Marie Germaux et Monique Defert. Les chars étaient montés dans la ferme de Patrice Balcaen.

**Le P'tit Lusignien : Vous en parlez avec passion...**

**Jacques :** Oui, c'est vrai, je repense au dernier grand carnaval sur le thème Jules Verne. Ce sont des événements marquants, chargés d'émotion.

**Le P'tit Lusignien : Vous succédez à M. Delanoue à la présidence du Comité des fêtes. Dans les années 90, vous êtes amené à créer une autre forme juridique pour répondre aux attentes de la population.**

**Jacques :** En adoptant le statut associatif loi 1901, et en changeant notre dénomination, nous pouvions élargir nos activités et continuer à développer les animations impulsées par le Comité des fêtes. Le changement de statut répondait à ce double objectif.



PHOTOS SOUVENIRS



**Le P'tit Lusignien : Ce changement vous a permis de développer les loisirs autour du sport.**

**Jacques :** Rapidement, nous avons obtenu l'agrément « Jeunesse et sport » qui confère également à l'association un certain prestige puisque, grâce à lui, c'est toute sa facette éducative et jeunesse qui est mise en avant. Il est également pour nous source de crédibilité.

Nous mettons à la disposition du public, avec le concours d'animateurs salariés ou prestataires de services, les sections suivantes : gym adultes, gym enfants (3 à 12 ans), judo, yoga, stretching, zumba, tennis de table.

**Le P'tit Lusignien : Vous avez également mis en place une section arts plastiques, tarot et batterie.**

**Jacques :** Les arts plastiques ont été mis en place à la suite d'une proposition de Dominique Lacroix, bénévole, qui souhaitait partager sa passion en direction des 5-12 ans. L'association propose deux stages durant les vacances de décembre et février. La section tarot existe depuis deux ans. Elle réunit une cinquantaine de joueurs tous les mercredis soir de 20 h 00

à minuit à la salle Bernard Hussenet. Tous les ans au mois d'avril, un tournoi de tarot est organisé. La section batterie de Stéphane Cain est une nouvelle activité mise en place cette année.

**Le P'tit Lusignien : Passons maintenant au volet animation, vous organisez la bourse aux jouets, le marché de Noël, vous participez également à l'organisation du Triathlon pour la 11<sup>ème</sup> année. Vous répondez présent pour accompagner les grands rendez-vous de la commune et les manifestations portées par d'autres associations. Cela demande une réelle organisation et beaucoup d'énergie.**

**Jacques :** L'association est ancienne, elle a une certaine expérience dans l'organisation des événements, elle a acquis du matériel de sono, de la vaisselle, des crêpières, un groupe électrogène, frigos, plancha... Elle peut s'occuper de toute la logistique et de la musique, car elle est adhérente au service du Guso pour payer les musiciens. Je tiens également à préciser que ces grands rendez-vous offrent aussi à l'association, l'occasion de dégager éventuellement des recettes. Celles-ci pourront être complétées par celles récoltées par le repas annuel des adhérents. Cette rentrée d'argent sert à équilibrer les comptes, à investir dans de nouvelles activités et compenser les sections déficitaires.

**Le P'tit Lusignien : ...et aussi pour ne pas augmenter le prix des adhésions.**

**Jacques :** Oui, c'est pour toutes ces raisons que les bénévoles se mobilisent. Mais hélas, cela repose toujours sur un noyau de personnes.

**J'en profite pour faire passer le message suivant : ne soyons pas que des consommateurs mais des acteurs, des contributeurs et n'hésitons pas à donner un peu de notre temps afin que toutes ces activités puissent perdurer.**

**Le P'tit Lusignien : Merci Jacques, j'espère que votre message sera entendu ! J'invite nos lecteurs à se rendre sur le site internet de la commune pour y trouver toutes les informations pratiques de votre association.**

## ● L'Etoile de Lusigny-sur-Barse

Le football est le premier sport français en terme de licenciés. Il est particulièrement apprécié des garçons et aussi des filles à l'Etoile de Lusigny-sur-Barse qui sont de plus en plus nombreuses à prendre leur licence chaque année.

VENEZ NOUS REJOINDRE :

Renseignements, tarifs et inscriptions :

contact@etoiledelusigny.fr - www.etoiledelusigny.fr - Président : Cyrille Phédoroff



## ● Association La Sittelle

**Venez nombreux encourager les danseuses**

(classique et modern» jazz, plus de 500 costumes...)



**SAMEDI 2 JUILLET 2016**

**GALA DE DANSE au Théâtre de Champagne de Troyes à 20H30**

(Réservations 15 jours avant le Gala à la Maison du Boulanger de Troyes).

### On se souvient de Geneviève...

Geneviève STEPIEN, trésorière à l'école de danse de l'Association «LA SITTELLE» depuis sa création (plus de 35 ans), est partie en toute discrétion après un dur combat contre la maladie. Ceux qui l'ont côtoyée n'oublieront pas sa gentillesse, sa disponibilité, sa force de travail, son sourire. Michèle DUPORT, Présidente de La Sittelle, ne manquera pas de lui rendre un hommage sincère lors du prochain gala de l'école de danse. Le P'tit Lusignien présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Madame STEPIEN qui a su faire rayonner Lusigny à travers sa passion.

## ● Ecole de musique

L'école vous propose, en supplément des matières enseignées, des ateliers animés par JOHANN VIGON, percussionniste professionnel, Le jeudi soir, tous les 15 jours, à la salle des fêtes de Lusigny.

### Des ateliers de percussions africaines

- 1 atelier enfants à partir de 7 ans à 17h30
  - 1 atelier adultes à 18 h 30
- pour jouer ensemble des rythmes de l'Afrique de l'ouest sur des DJEMBES et des DUMS

### Un atelier de percussion brésiliennes

(orchestre de carnaval brésilien) BATUCADA pour adultes à 20 h 30

**RENSEIGNEMENTS**  
auprès de la Directrice :  
**06 63 04 53 37**

**A noter dans vos agendas :**  
**CONCERT DE MUSIQUE**  
**DIMANCHE 22 MAI A 16H**  
**A LA GRANGE DE LUSIGNY**  
Venez nombreux encourager nos élèves.

## ● Club nautique de la Haute-Seine

De belles régates en perspective sur le lac d'Orient en 2016

- **26 - 27 - 28 mars** : premières régates, Coupe des «vrais bateaux», les dériveurs 505.
- **23 - 24 avril** : Championnat ligue jeunes en dériveur - Championnat Grand Est en Laser.
- **18 juin** : Challenge jeunes inter séries INC Catamaran.
- **3 - 4 septembre** : National 505 Espoir (régates jeunes de moins de 25 ans)

Ecole de voile, Ecole de sport de mars à septembre, vous trouverez tous les renseignements sur le site du Club :

**www.cnhs3.com**

Cours tous les samedis après midi avec participation aux régates sur le Lac d'Orient • Juillet et août : stages proposés • Scolaire - 3<sup>ème</sup> trimestre - des élèves de l'école primaire de Lusigny viendront découvrir et s'initier à la voile tous les vendredis après-midi.



## ● A.A.L.L. SECTION TAROT

**saison 2014/2015**

Classement final des 5 premiers

1°) ADAMCZYK Michel 18900 pts

2°) BREDARD François 16795 pts

3°) LECLERCQ Christian 13957 pts

4°) COTTRET Claude 13498 pts

5°) DESHAYES Sylvette, 11507 pts

**Saison 2015/2016**

Nous sommes 52 adhérents et nos rencontres se font tous les mercredis à la salle des fêtes de 19 h 45 à 24 h dans une ambiance amicale (tarif abonnement 11€).

**A noter :**

Concours de tarot : Le 27 février 2016

Repas de fin de saison : 11 juin 2016



## ● L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

**Vous êtes invités aux prochaines collectes de sang à Lusigny-sur-Barse :**

- vendredi 19 février 2016 à la Grange de 8h30 à 12h30
- samedi 28 mai 2016 à la Grange de 8h30 à 12h30
- samedi 13 août 2016 à la Grange de 8h30 à 12h30
- vendredi 14 octobre 2016 au Collège de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

L'Assemblée générale de l'Union départementale des Associations pour le Don du Sang bénévole de l'Aube se tiendra à Lusigny le samedi 23 avril 2016.

## ● APPEL A DES BENEVOLES

Vous désirez mettre à profit votre temps libre pour vous épanouir et nouer des nouveaux liens ; vous souhaitez vous engager pour une bonne cause et apporter de l'aide, vos compétences au sein d'une association Lusignienne. N'hésitez pas à rencontrer les responsables pour en parler. Sur le site internet, vous trouverez toutes les associations et les noms des responsables, leurs coordonnées :

**www.lusigny-sur-barse.fr**  
menu : Sport-Loisirs-Culture

## Triathlon des Lacs

La 11<sup>ème</sup> édition du Triathlon des Lacs s'est déroulée les 6 et 7 juin 2015 et a tenu, comme d'habitude, ses promesses de fréquentation sur les deux jours, aussi bien par les 1 450 athlètes (enfants et adultes), les 400 bénévoles, et les nombreux spectateurs émerveillés par les prestations sportives de qualité de tous et pour tous, y compris les athlètes handicapés. Les épreuves se sont déroulées le samedi (750m de natation, 24km à vélo, 5km de course à pied) et le dimanche (3 000m de natation, 83km à vélo, 21km de course à pied), sous un beau soleil. Magnifique spectacle dans Lusigny près du Lac d'Orient !



## Journée commerciale

L'Association UAEL - Union des Acteurs Économiques de Lusigny-sur-Barse a organisé une journée commerciale le samedi 4 juillet en réunissant des artisans et entre-



prises sur la place de l'Europe. Au centre-ville, certains commerçants et exposants du marché ont participé à cette journée en proposant aux clients des promotions. Les enfants ont pu profiter des animations (mur d'escalade, structure gonflable, balades en poney). Dommage, il manquait une bonne partie des Lusigniens pour encourager dans leurs activités ces commerçants et artisans.

## Silence... on tourne ! L'histoire de Jean



Claude LELOUCH



Le dimanche après-midi 2 août vous avez été nombreux à répondre à l'appel des réalisateurs Daniel BLAUDEZ et Sandrine MONTAGUD pour participer, comme figurants, au mariage de Jean à l'Église Saint Martin de Lusigny, lors du tournage d'une scène du film « Histoire de Jean ».

Claude LELOUCH était présent une bonne partie de l'après-midi et n'a pas manqué de conseiller l'équipe de tournage dans laquelle figuraient des élèves de sa nouvelle école de cinéma de Beaune.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui étaient présents.



Le réalisateur Daniel BLAUDEZ donnant des instructions à l'assemblée



Les acteurs étaient présents à la projection du film en avant-première

Les Lusigniens ont assisté à la projection du film, en avant-première, les 6 et 7 novembre à La Grange : tous ont été émus et touchés, il y a eu des rires, des larmes et une belle leçon à tirer sur l'acceptation de la différence. Tous les acteurs et l'équipe de tournage ont été chaleureusement et longuement applaudis. Philippe CABRELLI, l'acteur principal, a été époustouflant dans son rôle de Jean.

Souhaitons aux réalisateurs Daniel BLAUDEZ et Sandrine MONTAGUD un succès planétaire pour cette belle histoire.

## Commémoration du 28 août 1944

La cérémonie commémorant la Libération du 28 août 1944 s'est tenue le 30 août 2015. Un hommage chargé d'émotions aux victimes a été rendu par les maires devant les stèles et monuments aux morts de Lusigny-sur-Barse, Fresnoy-le-Château et Montreuil-sur-Barse. Une messe a été célébrée à Fresnoy-le-Château.



## La 2<sup>ème</sup> division blindée du Général Leclerc a débarqué à Lusigny les 18-19 et 20 septembre 2015

Les passionnés de l'association US AUBE 44 ont déployé leur campement militaire à l'ancien stade, pendant trois jours, en hommage aux hommes et femmes qui se sont sacrifiés pour notre liberté.

Les élèves du primaire et du collège ont visité dès le vendredi, en avant-première, l'exposition et le camp. Ils ont été captivés par le déploiement de tout le matériel de l'époque, et n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions aux «soldats reconstituants» et à Monsieur Henri VERNIER, ancien résistant qui a été ravi de voir l'intérêt porté par ces élèves sur cette période de sa vie.



Christian BRANLE remercie **Henri VERNIER** pour sa venue à Lusigny, ancien résistant du VERCORS, résistant du groupe DROME, infirmier de la 1<sup>ère</sup> division blindée française qui a participé à la libération de Strasbourg et a fini sa carrière à Vienne en Autriche



Des collégiens et des élèves du primaire posent des questions



### ● NOTRE COUP DE COEUR

À Thomas THIÉFAINE, jeune président de 30 ans de l'Association US AUBE 44; qui parcourt la région avec sa «troupe de soldats» pour faire découvrir et partager l'histoire de la libération. Il rend un hommage émouvant à tous ceux qui se sont mobilisés pour notre liberté et délivre un beau message de paix aux jeunes générations qui doivent se souvenir et rester vigilants.



## Fleurissement

Cet été, le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris est passé dans notre commune pour le concours de fleurissement. Nous étions fort inquiets compte tenu de la canicule de cet été qui n'a pas ménagé les plantations malgré un arrosage fréquent. Les plantes ne se sont pas toutes développées normalement.

**Verdict : le Jury a décidé de maintenir la 3<sup>ème</sup> fleur cette année encore !**



## La 62<sup>ème</sup> foire agricole et commerciale



La traditionnelle remise de prix aux éleveurs



Ces acteurs de l'organisation de la Foire Agricole et Commerciale de Lusigny (animation phare de la commune depuis de nombreuses années) organisent chaque année cet évènement le premier dimanche d'octobre. Ils y consacrent une bonne partie de leur temps à la préparation et ne manquent pas de se réunir régulièrement, afin d'échanger leurs idées pour la réussite de cet évènement. Les exposants apprécient et les visiteurs sont fidèles et de plus en plus nombreux. Bravo à tous pour l'organisation et la bonne humeur qui règne durant cette journée.

COMITÉ DE  
LA FOIRE  
DE  
LUSIGNY-SUR-BARSE



## Il y a de la vie à la maison de retraite «La Salamandre»...



**1** L'association Franco-Portugais est venue faire une représentation du Folklore portugais un dimanche de Février 2015.

**2** Carnaval avec les enfants du centre de loisirs en Février : déguisements, beignets et danses.

**3** Didier Defert est venu partager la recette et l'élaboration du pain d'épices avec nos résidents en mai 2015.

**4** Le centre canin de Lusigny est venu faire une démonstration d'Agility en juin, les résidents de la Salamandre ont apprécié cette rencontre.

## LA BUCHE DE NOEL

Une recette traditionnelle de nos grands-mères incontournable à l'approche des fêtes de fin d'année.



**Préparation d'une génoise** à faire cuire sur une plaque à pâtisserie standard (30 cm x 40 cm) (pour 10 à 12 parts)

**Ingrédients :** 4 œufs - 125 g de sucre - 125 g de farine - Arômes de votre choix (zeste de citron ou grains de vanille) - 1/2 sachet de levure

1. Beurrez très légèrement une plaque à pâtisserie puis la saupoudrer de farine, afin que la génoise après cuisson se décolle parfaitement.
2. Préchauffez votre four à 180°/200° (thermostat 7/8).
3. Dans un saladier, battez vigoureusement les 4 jaunes d'œufs avec le sucre (et le zeste d'agrumes et vanille si vous en utilisez) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez la farine « en pluie », la levure et en deux fois et mélangez toujours à l'aide de votre fouet
4. Dans un second récipient, montez les blancs d'œufs en neige ferme. Incorporez les dans la préparation.
5. Une fois la préparation terminée, versez-la sur la plaque à pâtisserie, étalez de manière homogène avec une spatule puis enfournez pour 10 minutes (plus ou moins selon les fours, n'hésitez pas à toucher votre génoise,



elle doit être légèrement colorée et moelleuse, appuyez délicatement dessus, l'empreinte de votre doigt doit se « résorber » doucement).

6. Préparez un torchon propre et humide sur votre plan de travail et retournez votre pâte par dessus. Réservez-la au frais enroulée dans le torchon.
7. Par la suite, vous pouvez garnir votre génoise roulée de chocolat, de mousse au chocolat, d'une crème au beurre, de Nutella, de crème de marron, de confiture, de chantilly faite maison et fruits etc... et la décorer soit avec des sujets de Noël, des fruits, de la pâte d'amande.. à la façon de nos grands-mères.

# Forum des Associations 2015

Comme chaque année, à la rentrée de septembre, le Forum des Associations s'est tenu à La Grange, et la plupart des associations présentes à Lusigny avaient leur stand pour «recruter», petits et grands, et les inciter à apprendre, se distraire, se cultiver ou se maintenir en forme. Des activités, dans divers domaines, sont dispensées par des professionnels ou des passionnés de : sport, musique, danse, cuisine, voile, peinture, couture, écriture, lecture, tarot etc.... sans oublier l'Association des Donneurs de Sang toujours en quête de donateurs tout au long de l'année.



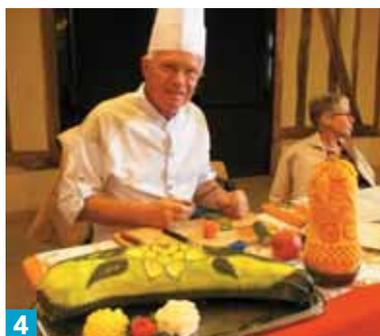
1



2



3



4



5

**1** les artistes de l'Association Reg'art nous ont fait découvrir leurs talents, les passionnés de tarot ont fait tourner les cartes !

**2** L'Association des donneurs de sang, l'étoile de Lusigny, l'association de pêche, le Cercle Education et Compétitions canines, l'école de danse la Sittelle, l'Association Animations Loisirs, la Bibliothèque Municipale, l'équipe paroissiale... tous étaient là ..!

**3** Les brodeuses «Aux Fils de la Barse»

**4** Le Chef de l'atelier gourmand du «Panier des Chefs» sait régaler les papilles et travailler à merveille les fruits et légumes !

**5** Liliane tenait le stand du Club Nautique de la Haute-Seine.

**6** Le tir à l'arc, sport de précision et de concentration, a été présenté par « Les Archers du Val de Barse ».



6

## NOUVEAU SITE INTERNET DE LUSIGNY

[www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr)

En 2016, notre site internet évolue afin de mieux répondre à vos attentes, être plus attractif et réactif. N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour vous tenir informé des événements de la commune.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

L'Etude de **Maître Anne-Marie LAFON-BEL**, notaire à Lusigny-sur-Barse, est maintenant située au **43 avenue du 28 Août 1944 (sur la RD 619)**.

## COUP DE POUCE

### À L'EIRL DAUPHIN MOTOCULTURE DU LAC

au 15 avenue Pierre Gomand qui vous propose l'entretien, la réparation et la vente de motoculteurs.

Confiez lui également vos autres appareils de jardinage, il assurera l'entretien et la réparation.

Tél: 06 83 20 32 49

[motoculturedulac@gmail.com](mailto:motoculturedulac@gmail.com)



## COUP DE POUCE

**BATEL PLAISANCE** Zone Artisanale Route de Montreuil que vous connaissez déjà pour la vente, la location et le gardiennage de bateaux, jet-ski, remorques etc...

**vous informe qu'il ajoute à son activité la vente de tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, tout matériel de jardin et leurs accessoires, quad etc. et en assure l'entretien et la réparation.**

Tél: 03 25 41 20 00

[batel-plaisance@wanadoo.fr](mailto:batel-plaisance@wanadoo.fr) - [www.batel-plaisance.com](http://www.batel-plaisance.com)



## COUP DE POUCE

### M.R. PEINTURE PEINTRE EN BÂTIMENT

Peinture extérieure intérieure

revêtement murs et sols

21, rue du Pré Naudet  
10270 Lusigny-sur-Barse

03 10 95 49 95  
ou 06 59 83 04 66

[manu.richez1@gmail.com](mailto:manu.richez1@gmail.com)



## AU REVOIR : Ginette et Henri MAGNIN



Tous les Lusigniens vous disent MERCI, Ginette, pour votre dévouement... Ginette a été conseillère municipale pendant deux mandats et s'est particulièrement investie dans les affaires scolaires et sociales et dans la préparation du journal municipal «Le P'tit Lusignien». De plus, Ginette avait participé au lancement de l'école de musique de Lusigny-sur-Barse et y a consacré beaucoup de son temps.

**Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle résidence en Savoie.**

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Suite au départ du Major Philippe Bourreau parti dans sa région natale du Sud Ouest, l'adjudant-chef Josick Rousselet a pris le commandement de la communauté de brigades de Lusigny-sur-Barse depuis le 1<sup>er</sup> Août 2015.



Josick ROUSSELET  
Adjudant-chef à la Brigade de Lusigny-sur-Barse

**Son parcours :** 10 ans à la brigade d'Estissac puis à la brigade de recherche départementale de Troyes ou il exercera la fonction de technicien en identification criminelle. Un changement de dominante de carrière le conduira ensuite à Saint-Thibault pour se spécialiser en sécurité routière. Après 5 années en tant que motocycliste, il participera à la création de la brigade Rapide d'Intervention de Troyes-Saint Thibault en 2004 pour y prendre son commandement durant 11 années.



Thomas Lopes, Bastien Broutée et Quentin Meynard

Trois nouveaux gendarmes ont été affectés à la brigade de Lusigny :

Thomas Lopes (28 ans)  
Bastien Broutée (22 ans)  
Quentin Meynard (19 ans)

## ● ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- FERRO Livio, Valentin 15/05/2015
- COSTA Serena, Comfort 29/05/2015
- BERTHAUT Léonie 07/06/2015
- SBROVAZZO Lana, Sylvie, Maryline, Julie 27/06/2015
- CHAMPENOIS Lylou 15/07/2015
- BÂGE Sana, Mahé, Liah 22/08/2015
- FAIRON Maëva, Agnès, Louise 05/10/2015
- KAYSERT Jade, Catherine, Véronique 12/10/2015
- SEGAUD Julia 15/10/2015
- ROCHER Natanaël 19/10/2015
- TAPPREST BENOIST Camille 25/10/2015

### MARIAGES

- BERTRAND Thibaut & DUPONT Rachel 30/05/2015
- GRUMET Ludovic & CHASSARD Aurélie 11/07/2015
- JOSSELIN Damien & BESSET Elise 15/08/2015
- DEPART Peter & FIJEAN Delphine 05/09/2015

### DECES

- SCHLICK Jeannine 22/05/2015
- DELESTRADE Jean 26/05/2015
- MOUTURAT Nelly 06/06/2015
- FERNANDES Manuel 02/07/2015
- DURAND Philippe 23/07/2015
- OUDIN Robert 05/08/2015
- TIFFOU Marcelle 13/08/2015
- SIMONNOT Jean 27/08/2015
- CICCOLI Pierre 20/09/2015
- SORARUFF Jean 02/10/2015
- BLOND Maurice 02/11/2015
- MILEWSKI Catherine 03/11/2015
- BOISSEAU Marie 04/11/2015

Pour toute question,  
nous vous invitons à contacter le  
Syndicat Intercommunal d'Élimination  
des Déchets Ménagers du Territoire  
d'Orient :

36, rue des Varennes  
10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE

Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60  
courriel : siedmto@orange.fr  
www.siedmto.fr

## LE TRI DES DECHETS A LUSIGNY SUR BARSE

Une lettre trimestrielle vous est envoyée régulièrement par le SIEDMTO et vous renseigne sur les dates de ramassage, les erreurs de tri à éviter et autres informations...

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (déchets non recyclables) Ramassage tous les lundis Utilisez les bacs

Sortez le bac - couvercle fermé - uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs d'appoint de 70 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50 €.

### COLLECTE SELECTIVE (déchets recyclables) Ramassage tous les 15 jours (semaines paires) utilisez les sacs jaunes

Les dates vous seront données via la lettre trimestrielle du SIEDMTO.



Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

### COLLECTE PAPIERS PROPRES ET SECS (déchets recyclables)

A déposer dans les bennes situées soit derrière la salle des fêtes ou à la déchèterie.

### COLLECTE VERRES (déchets recyclables)

Retirer couvercles - bouchons - capsules  
A déposer dans les bennes à verre situées soit derrière la salle des fêtes ou à la déchèterie

### COLLECTE TEXTILES Vêtements, chaussures... (déchets recyclables)

A déposer à la déchèterie - Benne «Le relais»

### AUTRES Cartons bruns - bois - métaux - déchets verts - gravats - huile de vidange - peintures - piles etc...

A déposer à la déchèterie

### Déchèterie

Rue du Maréchal Foch – Ouvert tous les jours sauf les vendredi et dimanche  
Pour accéder à la déchèterie, il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.

Vous venez d'emménager, vous n'avez pas encore votre bac ni de carte d'accès en déchèterie, merci de prendre contact avec le Syndicat au 03 25 41 08 03. Vous souhaitez des sacs jaunes pour la collecte sélective, adressez-vous à la Mairie.

## LES DECHETS - REGLEMENTATION SIEDTMO



La mise en place de la taxe incitative et la dotation de bacs pucés à la population entraîne quelques modifications sur les modalités de collecte des déchets ménagers. **Le règlement de collecte établi par le SIEDMTO, chargé de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective, encadre ces nouvelles habitudes à prendre.**

Ainsi, l'article 2-2 du règlement stipule que l'usager doit ne pas déposer de déchets non conteneurisés à même le sol, c'est-à-dire en vrac ou en sac (seuls les sacs d'appoint prépayés -production exceptionnelle de déchets- que vous pouvez retirer en Mairie seront enlevés). **Tout autre dépôt présenté hors des bacs ne sera pas collecté et pourra faire l'objet de verbalisation.**

**Les bacs sont strictement réservés aux ordures ménagères préalablement triées** (déchets non recyclables). Tout autre usage est formellement interdit. **Le remplissage des bacs sera réalisé de façon à ce que les sacs ne débordent pas et que chaque couvercle ferme facilement** sans compression du contenu, afin d'éviter l'exposition des déchets aux

intempéries. Le tassement excessif des déchets par compactage ou mouillage est formellement interdit. Un bac dont le couvercle sera ouvert ne pourra être ramassé.

**Les bacs de collecte devront être déposés sur les voies ouvertes à la circulation, poignées orientées vers la route, la veille au soir après 19 h ; ils devront être rentrés après le passage du camion au plus tard à 18 h 00. En dehors du temps de collecte, les bacs doivent obligatoirement être remisés à l'intérieur des propriétés privées.**

Ces non-conformités pourront être considérées comme des dépôts sauvages et un agent assermenté du SIEDMTO pourra dresser un constat et faire l'objet de verbalisation. A titre d'information, les amendes encourues sont les suivantes :

**Dépôt sauvage : 150 € (Art. R632-1 du Code Pénal) ;**

Dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule : 1500 € (3000 € si récidive) et confiscation du véhicule (Art. R635-8 du Code Pénal).



# 2015 - L'été en fête



Le feu d'artifice magique tiré près du déversoir et mettant en valeur la sculpture Rinke a attiré la foule.



Fabien Packo, notre accordéoniste natif de Lusigny, fait valser la foule...



Animations pour les enfants...



**Mairie** : Place Maurice Jacquinet  
10270 Lusigny-sur-Barse  
Téléphone : 03 25 41 20 01  
Télécopie : 03 25 43 81 88  
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr  
www.lusigny-sur-barse.fr

**Ouverture du secrétariat :**

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h  
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h  
et le vendredi de 14h30 à 18h30

PERMANENCE  
DU MAIRE  
Christian BRANLE :

Mercredi  
sur rendez-vous  
en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU : Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY : Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD : Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT : Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON : Vie associative